

## Lyon 8e

## « Une journée inoubliable » : les élèves du collège Henri Longchambon invités à l'Élysée

Ce mercredi 29 mai, 12 élèves de l'établissement Henri Longchambon se sont rendus à l'Élysée où ils ont été reçus par le Président de la République et son épouse. Le collège désormais partie des 15 établissements primés dans le cadre de cette II<sup>e</sup> édition du Prix « Non au harcèlement » organisé par le Ministère de l'éducation.

L'objectif de ce prix est de donner la parole aux jeunes des écoles, collèges, lycées pour qu'ils s'expriment collectivement sur le harcèlement. Accompagnés par l'équipe pédagogique et le directeur du collège, ils sont venus présenter une création, qui devait être une affiche ou un vidéo, qui servira de support de communication pour le projet qu'ils souhaitent mener dans leur établissement.

Les élèves du Collège Longchambon ont choisi de travailler sur une affiche « Les harceleurs font la pluie, nous, le beau temps » pour laquelle ils ont obtenu la Mention « Coup de cœur » des élèves.

### Une subvention en récompense de leur action

Les 12 ambassadeurs ont en parallèle de la création de cette affiche œuvré toute l'année pour mener des actions de prévention dans la lutte contre le harcèlement, « En allant se



Les élèves du Collège Longchambon au 1<sup>er</sup> rang ont également obtenu la mention « Coup de cœur »

Photo fournie par Maud Neyrou

présenter à l'ensemble des 680 élèves du collège afin d'expliquer leur rôle. Ils ont également mis en place une boîte aux lettres dans laquelle les élèves peuvent déposer des courriers, s'ils sont victimes ou témoins de harcèlement, afin d'échanger ensuite avec un adulte », explique Maud Neyrou, CPE (Conseillère Principale d'éducation).

De retour à Lyon, l'équipe pédagogique raconte : « Nous avons vécu une journée inoubliable. Nous avons été très agréablement surpris de la qualité des travaux récompensés et véritablement honorés d'être reçus à l'Élysée en présence de M. et Mme Macron. Nous avons été extrêmement fiers du travail de nos élèves et

de leur attitude durant la cérémonie. »

Quant aux élèves : « Nous avons été très heureux de vivre cette journée et éblouis d'avoir été reçu à l'Élysée. L'arrivée du Président nous a particulièrement marqués. M. et Mme Macron ont été très accessibles. Nous avons été très bien reçus. »

Ils obtiennent ainsi une subvention avec laquelle ils souhaitent que tous les élèves aient une clé USB avec le numéro d'urgence harcèlement 3018, et réfléchissent à organiser une intervention en lien avec les dangers des réseaux sociaux pouvant conduire au cyber harcèlement.

● De notre correspondante  
Corinne Maulard

## Lyon 3e

## Menacé d'expulsion, Yaya, jeune Ivoirien, a retrouvé son travail et l'espoir de rester

Diplômé et en CDI dans une grande entreprise française, à Lyon, Yaya Diomande, arrivé en France en tant que mineur isolé, avait vu sa vie bouleverser par une menace d'obligation de quitter le territoire français. Son contrat de travail avait été suspendu. Le jeune homme attendait la décision de justice. Elle vient de tomber. Et il peut à nouveau respirer.



Yaya Diomande vient de réintégrer l'entreprise qui lui avait accordé un CDI.

Photo Christian Salisson

La peur qui étreignait Yaya Diomande depuis quelques mois s'estompe enfin et l'entreprise lyonnaise qui avait suspendu son contrat du fait de l'OQTF (obligation de quitter le territoire français) dont il était l'objet vient de le réintégrer depuis la décision du tribunal administratif du 16 mai dernier.

Jeune ivoirien arrivé en France, mineur, en 2017 après une traversée tragique de la mer, au cours de laquelle son frère est mort ainsi que de nombreux camarades d'infortune, il avait débarqué à Lyon par hasard. Il avait été accueilli par des membres du Réseau Enseignement sans frontière (RESF) qui l'avaient accompagné et permis de réussir ses études. Il s'intègre et obtient un CDI dans une grande entreprise de la région lyonnaise, avec des récépissés de la Préfecture portant la mention « droit au travail ». Ce qui lui donnait une reconnaissance légale, mais provisoire, le temps d'obtenir sa régularisation.

### Une carte de séjour temporaire

Mais en octobre 2023, l'OQTF tombe : l'entreprise découvre cette contrainte et se voit dans l'obligation de suspendre son contrat de travail. Au *Progrès*, il avait raconté ses peurs en attendant sa

convocation devant le tribunal administratif le 25 avril, qui devait statuer sur son avenir.

La décision de justice est tombée mettant un terme favorable, à la longue procédure entamée par le jeune homme. Elle a en effet acté que le jeune homme était fondé à demander l'annulation du refus de séjour ayant engendré une OQTF et a enjoint à la préfète du Rhône de réexaminer la demande de titre de séjour qu'il avait formulée et de lui délivrer une carte de séjour temporaire avec mention « vie privée et familiale » dans un délai d'un mois à compter de la notification de l'arrêt, et dans l'attente, de lui délivrer sous huit jours une autorisation provisoire de séjour l'autorisant à travailler.

S'il n'a pas encore reçu son titre de séjour, Yaya fonde légitimement l'espoir d'être convoqué très prochainement à la préfecture pour en prendre possession et reprendre une vie normale.

● De notre correspondant  
Christian Salisson

## Lyon 3<sup>e</sup> • Ateliers de danse à l'Ehpad la compassion : fierté et joie partagées



Les résidents étaient invités à danser, même sur leur fauteuil roulant. Photo Jean-Marc Manificat

de nous adapter à toutes les situations, notamment aux personnes à mobilité réduite, et il nous aura rendus fiers d'avoir créé une pièce avec des personnes qui ne sont pas dans le milieu de la danse ».

Une résidente témoigne : « Les filles du groupe de danse viennent nous apporter de la joie et de l'activité physique par des mouvements pour dégeler les articulations et stimuler la mémoire. En récompense on dansait debout ou en fauteuil roulant. »

† Tous les mercredis de 15 h 30 à 16 h 30 à l'Ehpad Maison de Jeanne de Lyon

Ce mercredi 29 mai, le rendez-vous était donné à la maison de Jeanne de Lyon pour une représentation publique des ateliers de création artistique menés avec les résidents.

« C'est un projet sur lequel nous travaillons depuis plusieurs mois, avec mes 9 camarades de la classe en formation à la scène. Nous leur proposons chaque semaine un échauffement et des ateliers différents. Nous leur demandons d'être libres dans leurs mouvements, sur une musique qu'ils auront choisie. Ce projet nous a permis

## Lyon • Rendez-vous à la 10<sup>e</sup> braderie Gambetta Guillotière ce samedi

Ce samedi 1<sup>er</sup> juin l'Association Re (A) dorons la Guill organise la 10<sup>ème</sup> braderie Lyon Gambetta Guillotière qui se tiendra sur le cours Gambetta entre la place Gabriel Péri et l'avenue de Saxe.

« Précédemment organisée par Gambetta Commerces, l'opération rencontrant un grand succès et étant très appréciée par les habitants du 7<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup>, l'association a donc pris en charge l'organisation » explique la Présidente de l'Association Re (A) dorons la Guill, Charlotte Cauwet. Ce sont ainsi entre 60 et 100 exposants qui sont attendus entre 9h et 19h samedi.